

**EXTRAIT DU REGISTRE****HAUTES-PYRENEES****DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE D'AURE.****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Procuration	Qui ont pris part à la délibération
22	14		14

Date de la convocation : 17/04/2023

Date d'affichage : 17/04/2023

**Séance du 24 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le Lundi 24 Avril à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean PAUCIS.

NOMS	Présents	Absents	Excusés	Procurations
BESSONE Michel		x		
BEYRIE Maryse	x			
BRUN Didier	x			
CARRERE Noël		x		
CONSTANTIN Luce	x			
CORTES Agnès		x		
FERRAS Lucien	x			
FERRAS Marie-Christine		x		
FINES Frédéric	x			
FOUGA Sabine		x		
LANTENANT Boris		x		
MOUNIQ Jean		x		
PAUCIS Jean (Président)	x			
PEFONTAN Marie-Madeleine		x		
PENEVEYRE Alain	x			
PUYAU Maryse (Secrétaire de séance)	x			
RICARD Louis	x			
RIVIERE Alain	x			
RIVIERE Patrick	x			
SANTOLARIA Agnès /LACOTE Régine Suppléante	x			
SOLANA Michel	x			
SOULE-ARTOZOUL Rosa/ IGLESIAS Marie- Christine Suppléante	x			

**Délibération n°2023-29****Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2022 SIVOM**

Le Comité Syndical sous la Présidence de Jean PAUCIS :

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,  
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ,  
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 105 064.01 €**,

RF BAGNERES-DE-BIGORRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/04/2023 065-246500136-20230424-DE_2023_29-DE

**DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Pour mémoire**

**Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2022**

Résultat de l'exercice	64 802,14
Résultat antérieurs	7 475,75
Solde d'exécution cumulé	72 277,89

**Restes à réaliser au 31 décembre**

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

**Besoin de financement de la section d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	72 277,89
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

*Excédent de financement de l'investissement* **72 277,89**

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	-1 606,71
Résultat antérieur	106 670,72
Total à affecter	105 064,01

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit**

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	0,00
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	105 064,01

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme au registre.

Le Président précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président

Jean PAUCIS

BAGNERES-DE-BIGORRE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 25/04/2023

066-24650026-20230424-DE-2023-29-DE

Tél.: 05 62 40 01 87

La Secrétaire de séance

Maryse PUYAU